

ANNEXE III

MODIFIÉE PAR ARRÊTE DU 28 FÉVRIER 2017 ART. 1^{ER} (PUBLIÉ AU J.O.R.F DU 10 MARS 2017)

ÉPREUVES CERTIFICATIVES DES UNITES CAPITALISABLES

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « golf » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification figurant en annexe II et dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes :

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant l'activité golf.

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

Situation d'évaluation certificative des UC3 et UC4 :

Les évaluateurs sont titulaires d'une qualification à minima de niveau IV et d'une expérience professionnelle au minimum de deux ans dans la mention golf.

Sont dispensés de ces exigences, les personnels techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des sports, les professeurs ou enseignants d'éducation physique et sportive du ministère de l'éducation nationale et les agents de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction publique territoriale.

Les évaluateurs sont choisis sur la liste des experts établie par le DRJSCS ou le DJSCS. La Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF) du golf propose au DRJSCS ou au DJSCS les noms des personnes qualifiées qu'elle souhaite faire figurer sur ladite liste.

➤ Épreuve certificative de l'UC 3 :

Cette épreuve se déroule en organisme de formation et se décompose comme suit :

1° Production d'un document :

Avant la date de l'épreuve, le(la) candidat(e) transmet un dossier dans les conditions fixées par le DRJSCS ou le DJSCS comprenant :

- un cycle d'enseignement réalisé dans sa structure d'alternance pédagogique composé au maximum de sept séances collectives et individuelles en golf et qui s'inscrit dans le projet d'animation support de la certification des UC 1 et UC2.

2° Mise en situation professionnelle

Lors de l'épreuve, une séance collective et une séance individuelle issues du cycle d'enseignement figurant dans le dossier susmentionné, sont tirées au sort par le(la) candidat(e).

Le(la) candidat(e) prépare alors l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre des deux séances puis fait une présentation de celles-ci, dans un temps maximum de cinq minutes.

Le(la) candidat(e) conduit, en centre de formation, la séance collective pour un public au minimum de cinq personnes suivie de la séance individuelle dans les durées précisées ci-dessous.

La conduite de ces deux séances est suivie d'un entretien de vingt minutes au maximum :

- 10 minutes au maximum avec les deux évaluateurs au cours desquelles le(la) candidat(e) analyse et évalue les séances en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogiques ;
- 10 minutes au maximum avec les deux évaluateurs portant sur la progression et la pertinence du cycle d'enseignement figurant dans le dossier transmis par le(la) candidat(e).

Durée :

	<u>minimum</u>	<u>maximum</u>
-séance collective :	45 min	50 min
-séance individuelle :	30 min	35 min

➤ Épreuve certificative de l'UC4

Cette épreuve se déroule en organisme de formation et se décompose comme suit :

1° Dans un premier temps, le(la) candidat(e) prépare deux situations qu'il/elle tire au sort parmi les huit de l'Open professionnel (figurant en annexe III bis) puis présente l'une des deux tirées au sort par un évaluateur de la façon suivante, suivi d'un entretien :

- a) préparer l'espace et le matériel nécessaires dans un temps maximum de 10 minutes,
- b) réaliser le coup demandé conformément aux critères de réussite techniques, dans un temps maximum de 15 minutes,
- c) décrire le coup en termes de trajectoire à réaliser, puis citer les lois mécaniques expliquant ces trajectoires et les principes techniques de base à mettre en œuvre et ensuite, commenter au plan technique l'ensemble de sa prestation (coups réussis et/ou manqués), dans un temps maximum de 10 minutes,
- d) suivi, d'un entretien avec les deux évaluateurs de 15 minutes au maximum.

	<u>maximum</u>
Durée :	50 min
- préparation :	10 min
- production :	15 min
- explicitations :	10 min
- entretien :	15 min

2° Dans un second temps, le(la) candidat(e), présente oralement son analyse de cinq cas de règles tirés au sort, en s'appuyant sur le livre de règles édité par le « Royal and Ancient ». Le(la) candidat(e), justifie son analyse en mentionnant la règle de référence et le chapitre correspondant.

Durée : maximum
 1h00

Puis le(la) candidat(e), répond à 10 questions sur les caractéristiques techniques du matériel de golf, son utilisation et son adaptation aux caractéristiques physiques des pratiquants.

Durée : maximum
 50 min

Annexe III bis (descriptif des situations de l'Open professionnel)

SITUATION	DESCRIPTION	DEROULEMENT	CRITERE D'ÉVALUATION	NIVEAU D'EXIGENCE
<p>Situation 1 : Mise en jeu</p>	<p>3 zones s'échelonnant de 190 mètres à plus de 230 mètres de long, sont définies par un marquage au sol sur une aire d'entraînement*. Ces zones correspondent chacune à un nombre de points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone 1 : de 190 mètres à 210 mètres / 30 mètres de largeur = 15 points - Zone 2 : de 210 mètres à 230 mètres / 35 mètres de largeur = 20 points - Zone 3 : + de 230 mètres / 40 mètres de largeur = 25 points <p>*Pour les dames, le départ est avancé de 40 mètres.</p>	<p>Le candidat joue 6 balles.</p>	<p>Chaque balle jouée par le candidat s'immobilisant dans une zone, marque le nombre de points correspondant à la zone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit marquer au moins 60 points pour le test technique. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.
<p>Situation 2 : Putts (longs et courts)</p>	<p>Sur un putting green, 10 situations correspondant à des putts longs de 8, 12, 15, 18 mètres et des putts courts d'1,20 mètre sont organisées. Ces situations seront réparties sur un green à plat ou à pente légère. La vitesse du green doit être d'environ 2 m 60 mesurée au green vite (dureté moyenne).</p>	<p>Le candidat joue 10 putts : 4 putts de 8 à 18 mètres et 6 putts à 1,20 mètre.</p>	<p>Rentrer un putt. court ou atteindre une zone autour du trou (putt long).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Putts longs : le candidat doit mettre 3 balles sur 4 dans une cible de 1,20 mètre de rayon autour du trou. - Putts courts : le candidat doit rentrer 4 balles sur 6. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.
<p>Situation 3 : Coups punchés</p>	<p>Une zone de forme carrée de 20 mètres de coté dont le début se situe à 70 mètres de l'aire de départ, et la fin à 90 mètres de l'aire de départ, est matérialisée par un marquage au sol*. Un filet (type filet de Volley-ball) est disposé à 4 mètres de l'aire de départ. La limite inférieure de ce filet est située à 1,60 mètre du sol.</p> <p>*Pour les dames, le début de la zone se situe à 60 mètres de l'aire de départ et la fin à 80 mètres.</p>	<p>Le candidat joue 10 balles avec un fer 8, et doit faire en sorte que ses balles passent en dessous du filet et effectuent leur premier rebond dans la zone de 20 mètres sur 20.</p>	<p>Pour être comptabilisée, une balle doit passer sous le filet et effectuer son premier rebond à l'intérieur des limites de la zone définie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 6 balles doivent effectuer leur premier rebond à l'intérieur de la zone définie. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.

SITUATION	DESCRIPTION	DEROULEMENT	CRITERE D'ÉVALUATION	NIVEAU D'EXIGENCE
<p>Situation 4 : Balles à effet</p>	<p>Une zone de forme carrée de 20 mètres de côté dont le début se situe à 120 mètres de l'aire de départ, et la fin à 140 mètres de l'aire de départ, est matérialisée par un marquage au sol*.</p> <p>Un plot cylindrique de 30 centimètres de diamètre (identique à ceux de l'Open) et de 2 mètres de haut est disposé verticalement à 5 mètres de l'aire de départ. Ce plot est dans l'axe du centre de l'aire de départ.</p> <p>*Pour les dames, le début de la zone se situe à 100 mètres de l'aire de départ et la fin à 120 mètres.</p>	<p>Le candidat joue 10 balles avec les clubs de son choix ; Il peut changer de club entre chaque coup.</p> <p>Il joue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 balles en contournant le plot par la droite, - 5 balles en contournant le plot par la gauche. <p>Chaque balle est jouée depuis la partie de l'aire de départ imposée par le jury.</p>	<p>Pour être comptabilisée, une balle doit contourner le plot (selon le cas, par la droite ou par la gauche) et effectuer son premier rebond dans la zone définie.</p>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre 3 balles sur 5 dans le carré en ayant contourné le plot par la <u>droite</u>, - Mettre 3 balles sur 5 dans le carré en ayant contourné le plot par la <u>gauche</u>, - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.
<p>Situation 5 : Approche Pitch and Run</p>	<p>Sur un putting green, une zone d'un rayon de 4 mètres autour du trou est matérialisée par un marquage au sol.</p> <p>L'aire de départ se situe à 20 mètres de l'entrée du green sur le fairway.</p> <p>Le trou se situe à 20 mètres de cette même entrée de green. Le coup est donc d'une longueur totale de 40 mètres.</p> <p>La vitesse du green doit être d'environ 2 m 60 mesurée au green vite (dureté moyenne).</p>	<p>Le candidat joue 10 balles depuis l'aire de départ.</p> <p>Il doit utiliser un club dont le loft est inférieur ou égal à 49 degrés (wedge, F9 ...).</p>	<p>Pour être comptabilisée, une balle doit s'immobiliser à l'intérieur de la zone définie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit mettre 6 balles dans la zone de 4 mètres de rayon. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.
<p>Situation 6 : Sortie de bunker</p>	<p>Sur un putting green, deux zones sont matérialisées par un marquage au sol.</p> <p>Une zone d'un rayon d'1,20 mètre autour du trou.</p> <p>Une zone d'un rayon de 3 mètres.</p> <p>L'aire de départ se situe dans un bunker à 10 mètres du trou.</p> <p>La vitesse du green doit être d'environ 2 m 60 mesurée au green vite (dureté moyenne).</p>	<p>Le candidat joue 10 balles depuis l'aire de départ.</p>	<p>Pour être comptabilisée, une balle doit s'immobiliser dans l'une des deux zones définies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit mettre 4 balles dans la zone de 3 mètres de rayon et 2 balles dans la zone d'1,20 mètre de rayon. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.

SITUATION	DESCRIPTION	DEROULEMENT	CRITERE D'ÉVALUATION	NIVEAU D'EXIGENCE
<p>Situation 7 : Approche roulée</p>	<p>Sur un putting green, deux zones sont matérialisées par un marquage au sol. Une zone d'un rayon d'1,20 mètre autour du trou. Une zone d'un rayon de 3 mètres. L'aire de départ se situe à 5 mètres de l'entrée du green sur le fairway. Le trou se situe à 10 mètres de cette même entrée de green. Le coup est donc d'une longueur totale de 15 mètres. Une ligne est tracée sur le green à 7 mètres du trou. La vitesse du green doit être d'environ 2 m 60 mesurée au green vite (dureté moyenne).</p>	<p>Le candidat joue 10 balles depuis l'aire de départ.</p>	<p>Pour qu'une balle soit comptabilisée, elle ne doit pas voler au delà de la ligne située à 7 mètres du trou et doit s'immobiliser dans l'une des deux zones définies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit mettre 2 balles dans la zone de 3 mètres de rayon et 4 balles dans la zone d'1,20 de rayon. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.
<p>Situation 8 : Approche levée</p>	<p>Sur un putting green, deux zones sont matérialisées par un marquage au sol. Une zone d'un rayon d'1,20 mètre autour du trou. Une zone d'un rayon de 3 mètres. L'aire de départ se situe à 10 mètres de l'entrée du green sur le fairway. Le trou se situe à 5 mètres de cette même entrée de green. Le coup est donc d'une longueur totale de 15 mètres. Un filet de 3 mètres de large, partant du sol, et d'une hauteur d'1,50 mètre est disposé à 4 mètres de l'aire de départ dans l'axe de jeu. La vitesse du green doit être d'environ 2 m 60 mesurée au green vite (dureté moyenne).</p>	<p>Le candidat joue 10 balles depuis l'aire de départ, par-dessus le filet.</p>	<p>Pour être comptabilisée comme bonne, une balle doit s'immobiliser dans l'une des deux zones définies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit mettre 5 balles dans la zone de 3 mètres de rayon et 1 balle dans la zone d'1,20 de rayon. - Il doit satisfaire aux objectifs d'explicitation décrits ci-dessus.